



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Algérie et Maroc

Question écrite n° 105543

### Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les grands problèmes d'immigration que connaissent actuellement des pays du Maghreb, comme le Maroc et l'Algérie. En effet, ces deux pays qui furent eux-mêmes par le passé des pays de forte émigration vers l'Europe, et plus particulièrement vers la France et la Belgique, sont aujourd'hui confrontés à des flux ininterrompus d'immigrés clandestins en provenance d'Afrique. Cette situation est inquiétante et finit par déstabiliser certaines régions, plus particulièrement dans des secteurs frontaliers de ces pays. Un climat de rejet des populations africaines subsahariennes se développe et inquiète les autorités marocaines et algériennes depuis plusieurs mois. La France ne peut pas rester insensible à ce dossier qui prouve que l'immigration touche désormais tous les pays de la Méditerranée, même ceux du sud en voie de développement, et pas seulement ceux du nord, plus riches. Il est donc indispensable d'aider le Maroc et l'Algérie à résoudre ce dossier préoccupant sur le territoire de leur pays. Il lui demande donc de lui indiquer ce que le Gouvernement compte faire en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105543

**Rubrique :** Relations internationales

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 2006, page 10197